

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil Municipal de la Ville de Dijon
Séance du 21 mai 2007

**MAIRIE DE DIJON**

Président : M. REBSAMEN
Secrétaire : Mlle MASLOUHI
Membres présents : M. MILLOT - Mme TENENBAUM - M. G. GILLOT - M. MASSON - M. MARTIN - M. PRIBETICH - M. PINON - Mme DURNERIN - M. DUPIRE - M. J.P. GILLOT - Mme DILLENSEGER - M. GERVAIS - M. SAUNIE - M. BERTELOOT - M. ALLAERT - Mme MAILLOT - Mme SEGUIN-FILLEY - Mme BESSIS - Mme DURNET-ARCHERAY - Mme GARRET - M. MARCHAND - M. MAGLICA - M. JULIEN - Mme FLAMENT - Mme DELEBARRE - Mme BIOT - Mme LEMOUZY - M. IZIMER - Mme ROY - Mme HERVIEU - Mme AVENA - Mme DE ALMEIDA - M. BEKHTAOUI - Mme BOUCHARD-STECH - M. NUDANT - Mme KAROUBI - Mme WILLIAMS - Mme THYEBault - Mme JARZAGUET - Mme VANDRIESSE - Mme CHOUX - M. HELIE
Membres excusés : M. DANIERE (pouvoir M. MAGLICA) - Mme MANSAT (pouvoir M. PRIBETICH) - M. BOUHELIER - Mme BERNARD - M. PERRON - M. JAPIOT - M. BRIOT (pouvoir Mme CHOUX) - Mme REVEL-LEFEVRE (pouvoir M. MILLOT) - M. DUGOURD
Membres absents : Mme POPARD - M. BAZIN

**OBJET
DE LA DELIBERATION****Hébergement des productions artistiques de la Ville et de la régie personnalisée du Grand Théâtre dans le cadre de leur programmation culturelle – Mise en appel d'offres**

Monsieur Berteloot, au nom des commissions des Affaires Culturelles et des Relations Internationales, et des Finances, expose :

Mesdames, Messieurs,

Le marché d'hébergement des artistes et techniciens appartenant aux formations invitées dans le cadre de la programmation de l'Auditorium arrive à expiration le 24 novembre 2007.

Après recensement des besoins auprès des services et équipements culturels, il s'avère qu'il serait intéressant de lancer un appel d'offres commun à la Ville (Auditorium, Direction de la Culture) et à la régie personnalisée du Grand Théâtre.

Cette procédure pourrait être engagée dans le cadre du groupement de commandes constitué entre la Ville, le Centre Communal d'Action Sociale et les régies personnalisées de La Vapeur et du Grand Théâtre. Il s'agirait d'un appel d'offres ouvert en vue de conclure, pour une période d'une année renouvelable trois fois, un marché à bons de commandes décomposé en quatre lots comportant les montants minimum et maximum suivants.

Lot n° 1 : résidence hôtelière 3 étoiles
Montant minimum : 20 000 € HT par an
Montant maximum : 90 000 € HT par an ;

Lot n° 2 : hôtel 2 étoiles +
Montant minimum : 20 000 € HT par an
Montant maximum : 100 000 € HT par an ;

Lot n° 3 : hôtel 3 étoiles
Montant minimum : 10 000 € HT par an
Montant maximum : 40 000 € HT par an ;

Lot n° 4 : hôtel 4 étoiles et plus
Montant minimum : 30 000 € HT par an
Montant maximum : 100 000 € HT par an.

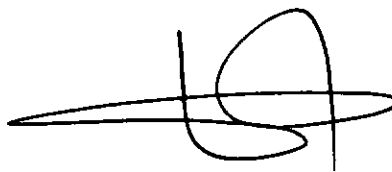
Si vous suivez l'avis favorable de vos commissions des Affaires Culturelles et des Relations Internationales, et des Finances, je vous demanderai, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

1. m'autoriser à lancer la procédure d'appel d'offres ouvert des prestations d'hébergement des productions artistiques de la Ville et de la régie personnalisée du Grand Théâtre, dans le cadre de leurs programmations culturelles, au nom du groupement constitué entre la Ville, le Centre Communal d'Action Sociale et les régies personnalisées de La Vapeur et du Grand Théâtre ;
2. m'autoriser à signer les marchés et tous actes à intervenir pour leur exécution ;
3. m'autoriser, en cas d'appel d'offres infructueux, à procéder à un nouvel appel d'offres ou à lancer une consultation en vue de la passation de marchés négociés après mise en concurrence, conformément à l'article 35.I.1° du code des marchés publics ;
4. dire que le financement de ces prestations sera assuré sur les crédits ouverts aux budgets de l'exercice en cours et des trois exercices suivants de chaque entité.

RAPPORT ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

PUBLIÉ LE 24 MAI 2007

Pour Extrait Conforme
Le Maire,
Pour le Maire, le Premier Adjoint,



Alain MILLOT

PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR
Déposé le :

24 MAI 2007

